



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Biodiversité & changement climatique : des acteurs engagés pour la nature



Crédit photo : © Laurent Mignaux / Terra

Plougonvelin et fort de Bertheaume vus du ciel, Parc naturel marin d'Iroise.



Pour alerter, éveiller et inspirer, l'OFB lance de juin à septembre une campagne composée d'une série de podcasts de trois épisodes pour expliquer les liens entre biodiversité et changement climatique et donner des clés pour agir à travers des exemples inspirants.

— Selon la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), le changement climatique est une des cinq grandes pressions qui participent au déclin de la biodiversité (avec l'artificialisation des sols, la surexploitation, les pollutions, et les espèces exotiques envahissantes).

L'augmentation de la température de l'air et des eaux entraîne des disparitions d'espèces et la dégradation d'écosystèmes. Or, leur bon fonctionnement est indispensable à la vie sur Terre, car ce sont eux, entre autres, qui assurent la pollinisation, purifient et stockent l'eau et contrôlent le cycle du carbone.

Les enjeux du climat et de la biodiversité sont donc interdépendants. Agir pour la biodiversité, c'est aussi lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets.

Mais certaines solutions pour atténuer le changement climatique peuvent avoir un impact sur la biodiversité : l'hydroélectricité ou encore les parcs solaires photovoltaïques ou éoliens, peuvent ainsi mettre sous pression des écosystèmes déjà menacés.

Alors que faire ? Entre méconnaissance, méfiance, complexité de mise en œuvre... les freins au passage à l'action sont nombreux. Mais déjà des territoires, entreprises, associations, etc. s'engagent en faveur du climat et de la biodiversité. L'association Tela Botanica, la Communauté de communes Océan Marais de Mont, et l'entreprise EGGER, ont par exemple rejoint les Engagés pour la nature.

Leurs plans d'actions ont chacun été reconnus parmi l'un des trois programmes (Territoires engagés pour la nature, Entreprises engagées pour la nature et Partenaires engagés pour la nature) qui composent l'initiative Engagés pour la nature, initiée par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et pilotée par l'Office français de la biodiversité (OFB), au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB).

Sommaire

Climat et biodiversité : des liens interdépendants	4
Qu'est-ce que le changement climatique ?	5
Le lien entre changement climatique et biodiversité	6
Comment agir face au changement climatique ?	7
Quels sont les freins qui empêchent de passer à l'action ?	9
Les Engagés pour la nature : des initiatives inspirantes pour essayer	10
Eveiller sur les enjeux, Tela Botanica favorise la compréhension des liens entre climat et biodiversité	11
Rassurer sur les solutions vertes, la Communauté de communes Océan-Marais de Monts adapte son territoire au changement climatique	12
Trouver un équilibre financier, l'entreprise EGGER concilie économie et biodiversité	13
Fédérer, l'exemple de Lorient Agglomération pour son important travail effectué avec les riverains sur l'acceptation du risque	14
Structurer la filière, SUEZ contribue à la structuration d'un secteur à fort impact	15
À propos de l'OFB	17



© Michel Bramard / Office français de la biodiversité

Abaissement important du cours d'eau à Villers-le-Lac.

Climat et biodiversité : des liens interdépendants

Le changement climatique a un impact direct sur l'Humain et les activités économiques, mais aussi sur l'ensemble des êtres vivants, les écosystèmes et donc sur la biodiversité. Les milieux et les espèces doivent chaque jour s'adapter à ses conséquences. S'ils n'en ont pas la possibilité, ils peuvent disparaître. Plus les écosystèmes sont en bon état, mieux ils résistent ou s'adaptent et offrent même à nos sociétés des solutions d'adaptation aux effets de ces changements.



© Yannick Pognat / Office français de la biodiversité

Lac du Pavé, Parc national des Ecrins.

Qu'est-ce que le changement climatique ?

La législation française désigne le changement climatique comme une « *variation du climat due à des facteurs naturels ou humains* » (Source INSEE).

Pour mesurer ces variations, différentes données enregistrées sur le long terme sont utilisées comme la température de l'air, des océans ou la concentration en dioxyde de carbone.

Selon l'ONU « Ces variations peuvent être un phénomène naturel, mais depuis le début du XIX^e siècle, elles résultent principalement de l'activité humaine, notamment de l'utilisation des combustibles fossiles (tels que le charbon, le pétrole et le gaz) qui produisent des gaz à effet de serre. » Plus généralement, on constate que sur les 2000 dernières années les variations climatiques naturelles ont plutôt une tendance au refroidissement avec une stabilité sur les deux derniers siècles, et que le réchauffement (qui est le sujet) est causé par les activités humaines. (Source GIEC, 2021).a

LES CAUSES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Certains gaz influent sur le climat de la Terre en emprisonnant une partie de la chaleur du soleil qui n'est ainsi pas réémise vers l'univers : c'est « l'effet de serre ». Ces gaz comme le dioxyde de carbone (CO₂) ou le méthane (CH₄) sont indispensables au maintien d'une température viable, mais en trop grande quantité provoquent un réchauffement et sont ainsi en grande partie responsables du changement climatique. Depuis plus de 200 ans, la concentration des gaz à effet de serre ne cesse d'augmenter et la température terrestre moyenne s'est élevée de plus de 1°C au cours des 140 dernières années.

Selon les rapports scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la forte hausse du réchauffement planétaire observée depuis 1950 est d'origine humaine, et due notamment à l'utilisation des combustibles fossiles (tels que le charbon, le pétrole et le gaz) mais aussi à la modification et à l'intensification de l'usage des sols, par exemple avec le déboisement des forêts tropicales au profit de l'élevage intensif lui-même fortement émetteur.

LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique a des conséquences directes et indirectes majeures à l'échelle de la planète :

- Hausse des températures maximales et minimales, épisodes de canicules.
- Changements des équilibres physico-chimiques des océans : changements courantologiques, acidifications, montée des eaux...
- Augmentation de l'intensité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (précipitations, aridité, cyclones, inondations, sécheresses) et des risques pour les populations et sociétés.
- Fonte des glaciers/glaces.
- Migrations d'espèces en latitude ou altitude et déséquilibres écologiques au profit d'espèces opportunistes qui peuvent devenir envahissantes ou à l'origine de développement des pandémies.
- Développement de la fréquence des incendies et des méga feux.
- Epuisement des ressources alimentaires et de l'eau.
- Déplacements de populations humaines.



© Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Marmotte des Alpes (*Marmota marmota*).

Le lien entre changement climatique et biodiversité

Les espèces ne pouvant pas s'adapter sont menacées de disparition. Ainsi, 15 à 37 % des espèces vivantes pourraient disparaître d'ici 2050. Des extinctions qui entraînent des dérèglements systémiques et l'aggravation des effets du changement climatique.

DISPARITION DES ESPÈCES

L'évaluation mondiale réalisée par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) décrit une crise de la biodiversité sans précédent avec près d'1 million d'espèces menacées d'extinction, un rythme de 100 à 1000 fois supérieur au rythme d'extinction naturelle. Au point de parler aujourd'hui de 6^{ème} extinction de masse.

MIGRATIONS FORCÉES

Le changement climatique contribue à modifier les conditions de vie des espèces, les forçant à migrer et à adapter leur mode de vie. Ces migrations, comme le moustique tigre qui remonte vers le nord, peuvent induire de nouveaux risques sanitaires (transmission de maladies) et des déséquilibres sur la chaîne alimentaire.

PROLIFÉRATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

CANICULES MARINES

Le changement climatique affecte aussi la température des océans. Ainsi, plus de 90 % du réchauffement est absorbé par les océans et, depuis le milieu du XX^{ème} siècle, le nombre de jours de canicules marines (pics de très forte chaleur sur au moins 5 jours consécutifs) a plus que doublé. La biodiversité marine et notamment les récifs coralliens sont particulièrement touchés.



©Liliver Schweyer / Office français de la biodiversité

Plectrophane des neiges (*Plectrophenax nivalis*), Parc naturel marin d'Iroise.

Comment agir face au changement climatique ?

Les écosystèmes en bon état peuvent apporter une réponse aux enjeux climatiques : captation et stockage de carbone, protection des sols, filtration de l'eau, régulation de la température, du régime des pluies et du débit des cours d'eau, etc.

La combinaison des actions positives pour le climat et la biodiversité comprend à la fois des mesures d'atténuation du dérèglement climatique (par exemple la sobriété énergétique, la décarbonation de nos activités économiques, etc.) ainsi que des mesures d'adaptation via la protection de la biodiversité, le maintien de ses services écosystémiques étant vital pour l'Humain notamment.

Un rapport commun du GIEC et de l'IPBES publié en juin 2021, identifie plusieurs actions ayant des avantages pour le climat et la nature. Selon ce rapport, « la protection et la restauration des écosystèmes riches en carbone constituent la priorité absolue dans une perspective conjointe d'atténuation du changement climatique et de protection de la biodiversité ». Cela est fortement mis en avant dans la stratégie européenne pour la biodiversité et son pendant national, la stratégie nationale pour la biodiversité à 2030.

LES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE

Le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) se mobilise depuis 2015 pour promouvoir les solutions fondées sur la Nature. Elles sont définies comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

Il est également devenu nécessaire de concevoir des projets d'atténuation et d'adaptation qui ne viennent pas augmenter les autres facteurs d'érosion de la biodiversité. Par exemple, le gouvernement a créé en 2021 l'Observatoire de l'éolien en mer pour lequel l'OFB est mobilisé afin d'identifier les besoins d'études scientifiques et de programmes d'acquisition de connaissance, ou encore les futurs Centre de ressources Eviter-Réduire-Compenser (ERC) et Energies renouvelables (ENR), qui donneront accès aux informations et outils nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

QUATRE PILIERS D'ACTION ESSENTIELS SONT IDENTIFIÉS :

PROTÉGER

Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts couplée à la préservation de la biodiversité et à la conservation des écosystèmes non forestiers riches en carbone sur terre et en mer, y compris les systèmes d'eau douce et les zones côtières.

GÉRER

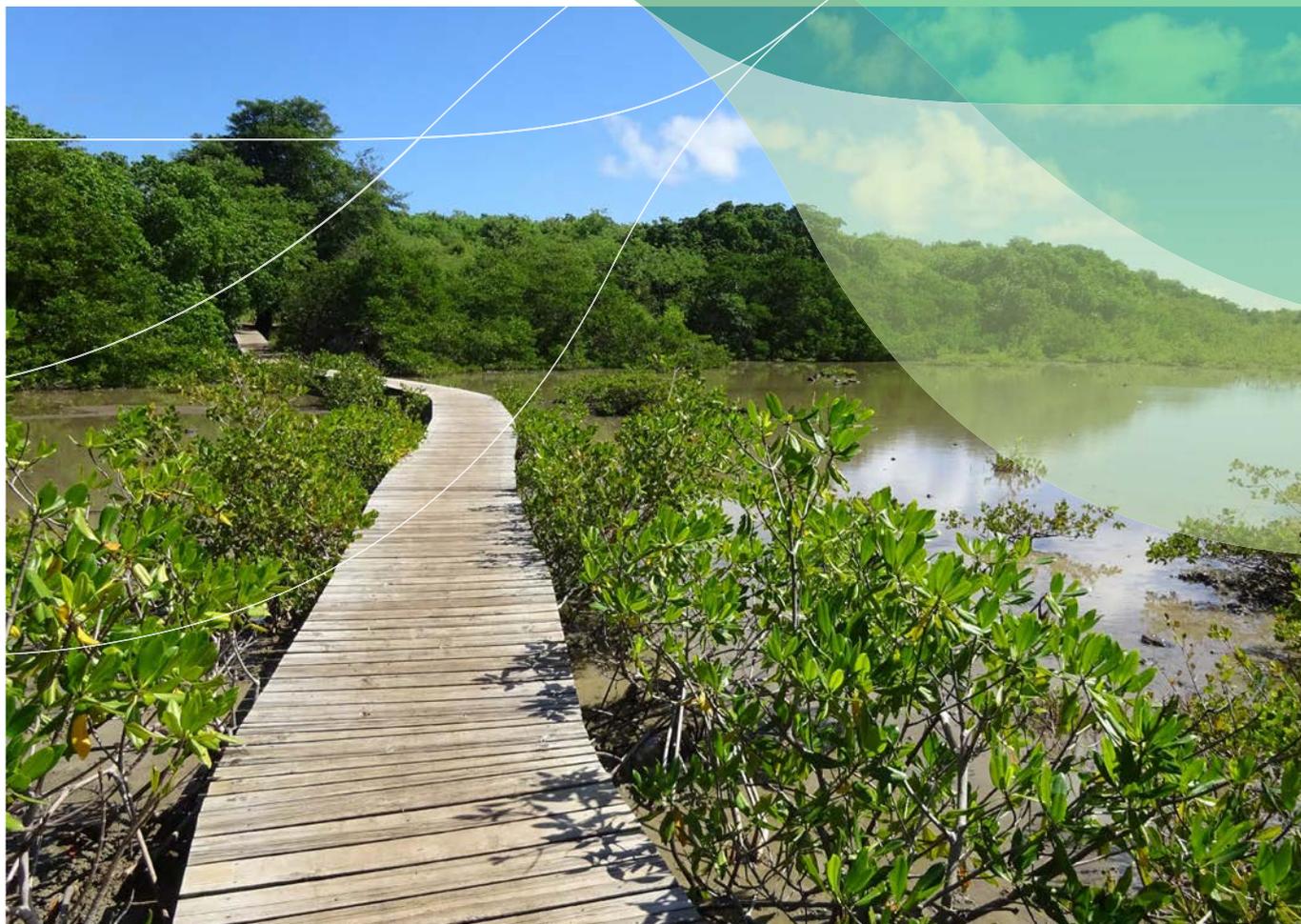
Valorisation des pratiques agricoles, forestières et de la pêche respectueuses du climat et de la biodiversité, changements dans les pratiques de consommation pour réduire la pression sur les terres, optimisation de la localisation des chaînes d'approvisionnement (environ **30 %** des menaces pesant sur les espèces dans le monde sont liées au commerce international des produits de base : huiles, farines,...).

RESTAURER

Restauration des écosystèmes dégradés, comme les zones humides qui stockent des quantités considérables de carbone, participent à la régulation du débit des cours d'eau, préviennent les inondations et accueillent une flore et une faune sauvage parmi les plus riches et diversifiées sur la planète.

CRÉER

Renaturation des villes, via la désimperméabilisation, la restauration de la fonctionnalité des sols et l'intégration dans les trames écologiques, pour infiltrer les eaux pluviales à la parcelle et réduire les risques d'inondations, pour créer des îlots de fraîcheur, pour permettre aux villes de devenir des puits de carbone, combiner des matériaux bas-carbone isolants et des espaces pour la réintroduction de la biodiversité dans la ville, options d'atténuation et d'adaptation privilégiant les solutions naturelles et non technologiques ou consommatrices de ressources.



© Jérôme Couvat / Sanctuaire Agoa / Office français de la biodiversité

La mangrove de cap chevalier en Martinique.

Quels sont les freins qui empêchent de passer à l'action ?

Au-delà de la lutte contre le changement climatique qui consiste à limiter nos émissions de gaz à effet de serre et à capter le carbone, des solutions sont également envisagées pour adapter les territoires aux impacts du changement climatique.

Canicules plus fréquentes, périodes de sécheresses, inondations spectaculaires, incendies de forêts touchent de plus en plus de territoires et en toute saison. Les solutions fondées sur la nature déclinées par le projet Life Artisan (financé par la Commission européenne et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et piloté par l'OFB) permettent de s'adapter tout en étant favorables à la biodiversité.

Par exemple, la restauration de certains milieux naturels comme les mangroves dans les territoires ultra-marins ou les zones humides permettent de recréer une protection

naturelle contre de nombreux aléas climatiques (risques de submersion marine, cyclones, inondations diverses...). Ces actions redonnent à la nature les capacités de jouer son rôle de « régulation », et à l'Humain d'y vivre en sécurité. Préserver ou restaurer les milieux naturels, en ville mais aussi à la campagne, encourage la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Au niveau local, les différents acteurs qui agissent pour l'aménagement (maîtrises d'ouvrage, financeurs, opérateurs ou bureaux d'études qui accompagnent les collectivités), se heurtent à une série d'obstacles qui rendent difficile l'essor puis la mise en œuvre et le maintien des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN). Parmi ces obstacles :

- De mauvaises perceptions et connaissances des SafN.
- Des craintes quant à la possibilité de concilier économie et biodiversité.
- Des difficultés à mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs.



Écoquartier Parc Marianne à Montpellier.

Les Engagés pour la nature : des initiatives inspirantes pour essayer

« Engagés pour la nature » est une initiative du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires portée par l'OFB. Elle se décline pour les entreprises, les territoires et les partenaires qui s'engagent en faveur de la biodiversité.

Cette initiative vise à renforcer la mobilisation de l'ensemble de la société civile pour enrayer l'érosion de la biodiversité et du climat.

Les Entreprises engagées pour la nature (EEN) sont des structures de toute taille et de tous secteurs d'activité qui vont examiner et réduire leurs impacts sur la biodiversité, étant elles-mêmes dépendantes d'un certain nombre de services rendus par la nature.

Les Territoires engagés pour la nature (TEN), programme co-porté avec Régions de France, concernent les collectivités locales qui font le choix de mettre en place des initiatives en faveur de la biodiversité. Cet échelon est déterminant pour répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.

Les Partenaires engagés pour la nature (PEN) regroupent les associations, fondations, fédérations, syndicats, etc. aux atouts indispensables dans la dynamique de sensibilisation, de mobilisation et d'accompagnement des citoyens, collectivités et entreprises en faveur de la biodiversité.

Parmi les près de 550 engagés pour la nature, nombreux sont ceux qui montrent la voie avec des initiatives innovantes en faveur du climat et de la biodiversité. Quelques exemples inspirants où ils ont su lever des freins majeurs au passage à l'action sont présentés à travers une série de podcasts de trois épisodes à découvrir de juin à septembre 2023 sur toutes les plateformes d'écoute.



© Parc national des Écrins / Marie-Geneviève Nicolas

Panicauts des Alpes (*Eryngium alpinum*) et panicauts maritimes (*Eryngium maritimum*) dans le vallon du Fournel.

Eveiller sur les enjeux, Tela Botanica favorise la compréhension des liens entre climat et biodiversité

Le lien entre climat et biodiversité est incontestable, c'est pourquoi favoriser sa compréhension est un enjeu fort de notre société.

La méconnaissance des solutions d'adaptation fondées sur la nature, notamment en milieu urbain, freine des actions et initiatives qui pourraient avoir un réel impact sur la nature. De nombreux acteurs s'impliquent afin d'éveiller sur ces enjeux, dont l'association Tela Botanica, Partenaire engagé pour la nature, qui diffuse chaque année des formations en ligne gratuites et accessibles à tous, sous la forme de MOOC.

Le format MOOC permet d'éveiller le grand public, élus et professionnels aux enjeux environnementaux.

De mai à juillet 2022, Tela Botanica a mis en ligne le MOOC Natur'Adapt, « Agir en faveur de la nature face au changement climatique ». Conçu conjointement avec l'association Réserves Naturelles de France (RNF),

ce MOOC s'inscrit dans la démarche « Natur'Adapt » d'adaptation des aires protégées au changement climatique.

L'objectif du MOOC est d'aider le grand public à agir à son échelle en comprenant le changement climatique, son impact sur la nature et le rôle des aires protégées dans ce contexte. In fine, les moocqueurs sont sensibilisés à ces thématiques et sont en capacité de mettre en place au moins trois actions concrètes.

Ce dernier a rencontré un vif succès puisqu'il a réuni plus de 6 445 inscrits !

Pour éveiller sur les enjeux :

- **Rendez-vous sur le portail technique de l'OFB pour accéder aux ressources scientifiques.**
- **Participez aux MOOC lancés par Tela Botanica et d'autres afin d'améliorer vos connaissances.**
- **Renseignez-vous sur les SafN et devenez ainsi acteur des solutions.**



© Morgane Ricard / Office français de la biodiversité

Dunes de la Slack, Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

Rassurer sur les solutions vertes, la Communauté de communes Océan-Marais de Monts adapte son territoire au changement climatique

La tangibilité perçue comme insuffisante des solutions fondées sur la nature, qui prennent en compte des aspects environnementaux et sociétaux durables, par rapport aux solutions d'ingénierie classique, est également l'un des principaux freins aux SafN, notamment auprès des élus.

Pourtant, la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, Territoire engagé pour la nature du Pays de la Loire, a réussi à mettre en place des solutions vertes innovantes pour lutter contre l'érosion du littoral atlantique, en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF).

Face à l'évolution du trait de côte, la collectivité expérimente en effet depuis plusieurs années, sur des linéaires d'estran sableux, des techniques d'activation des fonctionnalités biologiques et les utilise comme source de restauration des espaces littoraux. Elle met également en place avec l'ONF, la restauration des fonctionnalités biologiques de la dune dans le contexte d'érosion marine marqué par l'avancée des pré-fourrés forestiers, par des expérimentations

d'élimination des ligneux et restauration des sols dans l'objectif d'un déploiement technique plus large.

Le choix de s'orienter vers une gestion douce du littoral respectueuse de la dynamique naturelle des dunes s'est construit progressivement avec le travail de l'Observatoire du littoral créé dès 2009.

La protection du pied de dune pour favoriser la végétation, les préconisations sur le nettoyage des plages afin de limiter l'impact sur les dunes ou encore la canalisation des accès ont démontré toute leur efficacité. De nouveaux secteurs font même régulièrement l'objet de l'implantation de ces dispositifs.

Les conseils de la CC Océan-Marais de Monts pour passer à l'action :

- **Bien comprendre la dynamique de chaque territoire afin de savoir si le dispositif peut être adapté ou non.**
- **Etre en capacité de le faire évoluer dans le temps.**



© Philippe Massit / Office français de la biodiversité

Forêt des Hautes-Vosges.

Trouver un équilibre financier, l'entreprise EGGER concilie économie et biodiversité

En élaborant un plan d'action visant à réduire leur impact sur la biodiversité, certaines entreprises peuvent craindre de perdre en rentabilité.

L'entreprise EGGER, Entreprise engagée pour la nature, prouve pourtant que cela est possible.

L'entreprise spécialisée dans l'industrie du bois a su s'adapter aux contraintes financières et administratives qui peuvent être rencontrées lors de cette phase de conception. Elle a mis en place un plan de gestion sur 39 hectares de forêts pour les 20 prochaines années, avec pour objectif de faire rimer équilibre financier avec biodiversité.

EGGER a ainsi mis en place une gestion forestière qui permet d'accueillir du public et de faire de la récolte de bois tout en respectant les sols, l'eau et l'ensemble de la biodiversité.

Par exemple, sur ses parcelles de forêts, EGGER choisit de laisser du bois mort au sol, de conserver des « îlots de sénescence » (surfaces forestières laissées en vieillissement naturel), ou encore de maximiser le mélange d'essences dans ses plantations et régénérations naturelles.

Dans ce type d'action, l'équilibre financier est observable à moyen/long terme. Les premières années sont celles qui comptent le plus d'investissements pour enclencher les travaux d'adaptation. Par la suite, au fur et à mesure que les peuplements deviendront matures et de meilleure qualité, elle pourra valoriser les plus belles grumes (trunks coupés, ébranchés et encore pourvus de leur écorce), en les revendant à des scieurs locaux. Ce bois de premier choix, appelé bois d'œuvre, pourra alors être transformé en charpentes, parquets, bardage, caisses, palettes, etc. Les bois de seconde qualité, appelé bois d'industrie, seront utilisés pour fabriquer les panneaux. Enfin, le bois de plus basse qualité, appelé bois énergie, pourra avoir comme débouché final une valorisation énergétique, sous forme de plaquettes forestières dans leur centrale de cogénération.

Les conseils d'EGGER pour concilier économie et biodiversité :

- Établir clairement quels sont les enjeux du projet.
- Faire un état des lieux du milieu, pour définir les zones prioritaires où agir.
- Trouver des modes de gestion qu'on appellerait « équilibrés » ou « raisonnés », et qui permettent de concilier les différents enjeux.
- Sur certaines zones, prioriser davantage un des enjeux définis au départ.



©Elodie Evanno / O'lee Graphiste

Surfeurs sur le littoral de Bretagne.

Fédérer, l'exemple de Lorient Agglomération pour son important travail effectué avec les riverains sur l'acceptation du risque

La peur du changement (nouveaux paysages, modifications d'usages, etc.) fait également partie des principaux freins à la mise en place d'initiatives en faveur du climat et de la biodiversité.

La gestion durable du littoral est souvent mal perçue par les riverains et les usagers, c'est pourquoi l'acceptation sociale est très importante lors de l'étape d'émergence. A l'instar de Lorient Agglo, Territoire engagé pour la nature, qui a su fédérer et mobiliser ses habitants autour de son projet d'aménagement du littoral contre l'érosion.

L'agglomération a en effet mis en place de nouveaux modes de gestion des risques, comme la protection douce des littoraux via la restauration des cordons dunaires par exemple, à la suite de la tempête du 10 mars 2008 qui a été à l'origine de nombreux dégâts sur la commune de Gâvres.

Afin de faire accepter tous ces changements auprès de la population, la commune s'est lancée dès 2008 dans une démarche de sensibilisation. L'objectif : comprendre l'histoire de la presqu'île pour mieux se protéger. Elle les engage aussi à participer aux observations : Lorient Agglo a été le premier territoire à procéder à l'installation de stations CoastSnap sur ses sites à enjeux. Ce dispositif innovant originaire d'Australie, importé par l'Université de Bretagne Sud en France, offre la possibilité au grand public

de devenir acteur de la protection du littoral en collaborant à la surveillance de l'érosion côtière.

Une collaboration avec l'Observatoire citoyen du littoral morbihannais (OCLM) est venue compléter la veille des services de Lorient Agglo, avec une trentaine de bénévoles qui se relaient toutes les deux semaines pour observer et mesurer avec attention l'évolution de la plage.

La complexité et la durée d'une telle opération a nécessité un portage politique fort. En effet, la fédération des acteurs (commune, Lorient Agglomération, Conseil départemental, Région, populations, associations, etc.) renforce et favorise une meilleure compréhension du projet, des enjeux et des contraintes inhérentes à son bon déroulement. Chacun peut ainsi contribuer à sa réussite.

Le projet de Lorient Agglomération « La nature au service de la lutte contre la submersion marine » a d'ailleurs été récompensé lors de la 1ère édition nationale des Trophées de l'adaptation au changement climatique Life Artisan dans la catégorie « Réduction des risques climatiques ».

Les conseils de Lorient Agglo pour fédérer :

- **Démontrer le caractère facilement reproductible des solutions.**
- **Associer la population à toutes les étapes du projet.**
- **Effectuer un suivi régulier des aménagements et leur adaptation au fil des saisons.**



©Sylvain Dromzée / Office français de la biodiversité

Structurer la filière, SUEZ contribue à la structuration d'un secteur à fort impact

Des acteurs influents du secteur de l'industrie agissent en interne et en externe afin d'intégrer le plus possible de solutions fondées sur la nature.

C'est le cas de SUEZ, acteur d'une filière forte, qui s'appuie sur la biodiversité pour répondre au changement climatique.

Multinationale de la gestion de l'eau et des déchets, SUEZ s'est engagée auprès de l'OFB en tant qu'Entreprise engagée pour la nature avec pour but de structurer la filière de l'eau en faveur du climat et de la biodiversité. Les notions d'environnement, de sobriété, de circularité et de ressources apparaissent clairement dans la raison d'être du groupe. En effet, le troisième pilier de la proposition de valeur du groupe vise à accompagner les clients dans leur transition écologique.

L'entreprise s'est alors adaptée aux commandes publiques incluant de plus en plus souvent un volet développement durable dans les appels d'offres. Les propositions environnementales, incluant la biodiversité, doivent en effet être impulsées et confortées par les collectivités, dont la demande est croissante mais reste insuffisante. En parallèle, l'entreprise a toutefois su mettre en œuvre des actions à fort impact et pérennes en faveur de la biodiversité.

Le conseil de SUEZ pour aider à la structuration d'une filière forte :

- **Etre moteur et non uniquement suiveur.**
- **Accompagner les clients, en amont, dans la définition de leurs besoins au service de la transition écologique.**

EXEMPLES D'ACTIONS MISES EN PLACE PAR SUEZ

L'unité commerciale Eau France a formalisé un portefeuille de solutions auprès de ses clients selon les axes suivants :

- Connaître et suivre la biodiversité (en utilisant des techniques innovantes de bio-surveillance notamment).
- Préserver la biodiversité en mettant en place des modes de gestion et des aménagements favorables.
- Restaurer la biodiversité (génie écologique, zones de rejet végétalisées, etc.).
- Mobiliser & sensibiliser (via des outils pédagogiques, des nudges, le recours aux outils de sciences participatives, etc.).

Le groupe SUEZ a mis en place une expérimentation dans le cadre du projet LIFE Artisan en Martinique pour préserver la biodiversité grâce à la mangrove.

A proximité du port de plaisance d'Etang Z'abricots, et plus précisément à la Pointe des Sables, la mangrove a un rôle primordial : elle abrite les poissons, absorbe le CO₂ pour limiter le changement climatique, etc. Cependant, la zone reste très vulnérable, notamment face aux cyclones très nombreux (18 depuis 1950). Aux côtés de la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) et de scientifiques, les équipes Consulting de SUEZ conçoivent une solution résiliente visant à préserver la biodiversité et réduire la vulnérabilité du port de plaisance au changement climatique. Une approche en trois étapes a donc été développée :

- Installation d'un dispositif léger et réversible constitué notamment de pieux en bois.
- Dépôt naturel de sédiments et rehaussement du niveau du fond marin.
- Développement libre de la mangrove déjà présente sur le site.

Toutes ces actions vont dans le sens d'une meilleure prise en compte générale du développement durable, en interne et chez les parties prenantes. Ces actions permettent de se différencier, de bénéficier d'une meilleure acceptabilité locale, de mobiliser en interne, de diversifier les expertises de l'entreprise et d'être attractif auprès des profils externes.

À propos de l'OFB

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse

Office français de la biodiversité

Florence Barreto

06 98 61 74 85

florence.barreto@ofb.gouv.fr

Isabelle Cytowicz

06 59 68 43 08

isabelle.cytowicz@ofb.gouv.fr